

BILAN D'ACTIVITES 2008

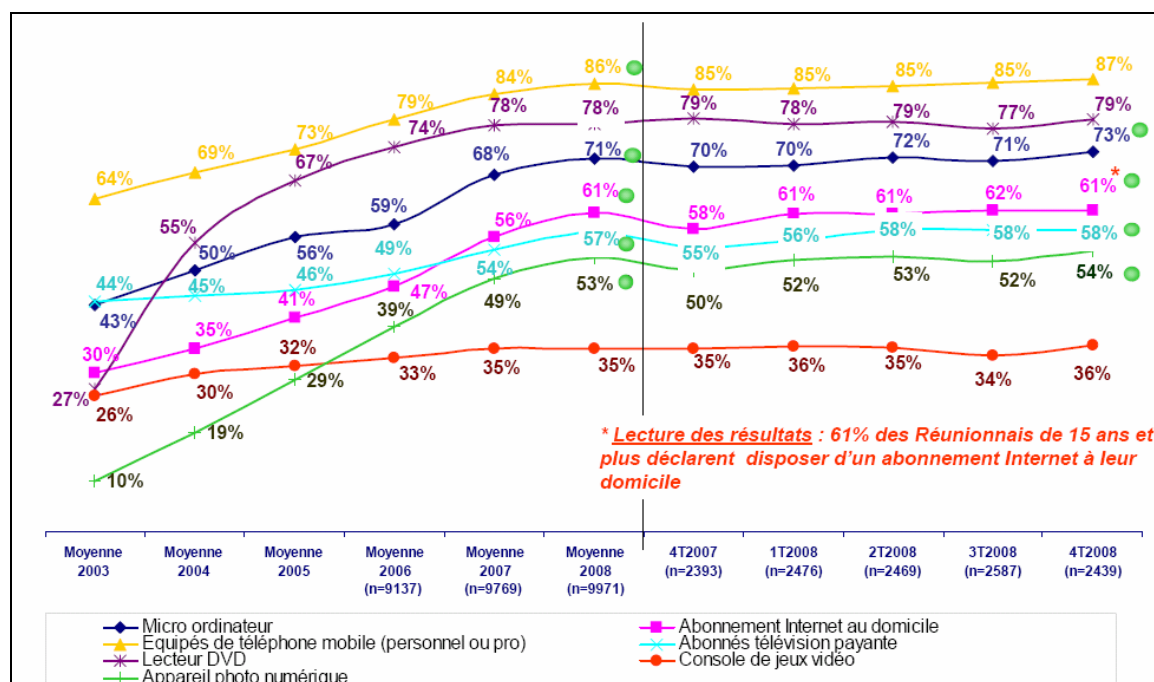
DE LA REGION REUNION

SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le marché des Technologies de l'Information et de la Communication reste très dynamique. Internet, téléphonie mobile, télévision payante dépassent allègrement les seuils que l'on croyait de saturation et ont pénétré les foyers réunionnais, équipant ainsi plus de la moitié de la population.

Il s'agit donc d'un marché dynamique mais avec des positions dominantes marquées, qui appellent à la vigilance.

Equipement en TIC :



Ne représentant plus que 8% des abonnements Internet, le bas débit est en voie de disparition, sans doute sous la pression des nouveaux fournisseurs d'accès Internet qui ont effectué une percée remarquable en 2008, même si Orange conserve une position largement dominante.

Les abonnés sont de plus en plus satisfaits de la qualité et de la vitesse de leur connexion.

Mais avec l'augmentation du débit, le montant des factures est en hausse, ce qui mécontente 65% des abonnés. Enfin, si 61% des Réunionnais ont Internet à domicile, 41% de la population ne se connecte, elle, jamais, beaucoup pour des raisons encore économiques. C'est à cette frange de la population, dont la marginalisation est subie, qu'il convient, en premier lieu, de donner le choix d'accéder ou non à ce média.

Sur le plan financier, l'engagement global du budget spécifique au secteur des T.I.C 2008 (Hors FRDE) s'élève à 2 751 241 € et représente 66 % des autorisations inscrites au Budget Primitif 2008. La différence est essentiellement due au décalage en 2009 des engagements relatifs à la participation de la Collectivité à un projet de liaison numérique destinée :

- d'une part, à permettre les échanges entre La Réunion et les îles de l'Océan Indien (en particulier Madagascar)
- d'autre part, à sécuriser le désenclavement de notre île par la diversification des câbles la reliant à l'Europe continentale.

En ce qui concerne **les mandatements (Crédits de Paiement), ils s'élèvent à 7 888 309 €** (55 % de réalisation). Plusieurs mandats importants (Délégation de Service Public LRN, solde des derniers dossiers de la programmation 2000-2006) n'ayant pas pu être réalisés que début 2009.

Le bilan plus qualitatif vous est décrit ci-après, de même que le tableau de suivi de l'exécution des régimes d'aide TIC cofinancés.

A – LE DEFI PREALABLE : ŒUVRER POUR L'EGALITE D'ACCES AUX RESEAUX ET AUX SERVICES

A – 1 Agir sur le prix des services : Poursuivre l'action sur les liaisons intercontinentales

Désireuse d'obtenir une baisse durable des prix et un accroissement de la qualité des accès haut débit pour l'utilisateur final, la Région intervient régulièrement sur les liaisons intercontinentales pour en faire baisser le prix. Sous la pression récurrente de la Région, les opérateurs de la Réunion ont fini par réussir, en 2008, à acheter de la capacité sur le câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE (dit SAFE) à d'autres opérateurs que France Télécom, jusqu'alors en situation de monopole sur ce câble pour ce qui concerne les liaisons avec La Réunion.

La Région a obtenu, via le délégataire du réseau régional à très haut débit Gazelle – La Réunion Numérique (LRN) – que les capacités de SAFE soient livrées au Port et non à St Denis, évitant à tous les opérateurs un surcoût de la liaison St Paul/St Denis.

Parallèlement, l'étude de faisabilité technique, économique et juridique d'un câble sous-marin reliant La Réunion à Madagascar a été concluante. Elle montre que ce câble est viable. Il s'agit du premier jalon d'un réseau inter-îles de l'Océan Indien, qui permettrait également de se raccorder aux nœuds internet mondiaux via d'autres câbles sous-marins transitant le long de la côte est-africaine. L'option d'achat de capacités sur un câble à construire est privilégiée par rapport à la construction d'un câble en maîtrise d'ouvrage publique.

Sur la base des résultats de cette étude, la Commission Permanente du 2 décembre 2008 a donc approuvé l'engagement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'achat de capacités internationales destinées à :

- Une plateforme d'interconnexions régionales
- la continuité numérique internationale – liaison Réunion/Métropole
- la coopération régionale

Cette mission relève du chapitre 905, Programme P133-0003 Etudes dans le domaine des TIC (voir plus loin).

Par ailleurs, dès 2007, deux opérateurs avaient bénéficié d'une subvention dans le cadre de la mesure de compensation des surcoûts du haut débit (Mobius et Mediaserv). Un premier dossier a été soldé en 2008.

CP : 41 292 euros

A – 2 Garantir l'accès à tous les services sur tout le territoire : le réseau régional mutualisé à haut débit : Gazelle

Les travaux de l'opération « Bretelles du réseau régional » ont été achevés en 2008. 53km de génie civil ont été réalisés. Une centaine de kilomètres de fibres optiques enterrées a été déployée. La période de garantie de parfait achèvement se terminera en 2009. Ces travaux ont été financés par la Collectivité et co-financés par le FEDER.

CP : 2 629 703 euros

La Réunion Numérique, délégataire du réseau régional à très haut débit Gazelle, chargée d'étendre le réseau, de mettre en œuvre de nouveaux services télécom à destination des opérateurs, a commencé ses investissements. Conformément à sa convention, des appels de fonds pour la subvention d'investissement (12 949 000 € au total) ont été faits en fonction de l'avancement des travaux.

La mise en service de la première phase du réseau est programmée pour le début de 2009 et la mise en service complète, notamment la couverture 100% de la population avant la fin 2009.

Chapitre 905, P133-0011, Subvention cadre DSP

CP : 2 456 234 euros

B – DEMOCRATISER LES OUTILS

Avec la réduction de la fracture numérique, les risques de marginalisation s'accroissent paradoxalement entre une part de la population qui n'utilise jamais un ordinateur (33%) et jamais Internet (41%) et ceux qui en ont un usage quotidien (plus de 40%).

Pour accompagner ces publics, la Région a déployé les cybercases qui permettent non seulement un accès aux outils mais également un accompagnement individualisé, le manque de formation étant une des principales raisons avancées au non équipement à domicile, outre le coût de l'abonnement Internet et de l'ordinateur.

Aujourd'hui, les Réunionnais accèdent autant à Internet via les espaces publics (cybercases, cyberbases...) que via le lycée ou l'Université.

B – 1 L'accès de tous aux TIC : En 2008, le réseau des Cybercases continue à évoluer pour mieux remplir ses missions

Une vingtaine de projets sont ouverts et reçoivent du public depuis 2002, date d'ouverture du premier espace au public.

Six ans après la première ouverture, ce dispositif reste très dynamique :

La fréquentation des Cybercases reste stable en 2008 par rapport à 2007, malgré un taux d'équipement des ménages en hausse : 300 adhérents en moyenne dans chaque espace en 2008. Mais la répartition de cette fréquentation change puisque l'accueil de groupes pour des séances spécifiques s'est fortement développé, en complément des visites individuelles habituelles. Ces accueils de groupe sont souvent le résultat de la politique de partenariats engagée les années précédentes.

Trois activités prédominent au sein des espaces Cybercases :

- les démarches administratives, familiales et citoyennes en ligne : utilisation des services en ligne de la CAF, du Pôle Emploi, du Rectorat, de l'Etat, des impôts, ...
- le périscolaire : soutien scolaire, sorties, enseignement en ligne, ...
- l'accompagnement des personnes en grandes difficultés : aide à l'insertion et à l'emploi, lutte contre l'illettrisme, ouverture aux jeunes de quartier en errance, ...

L'aide aux actions

En 2008, la Région a poursuivi son dispositif d'accompagnement à tous les espaces associatifs demandeurs. Quatorze projets ouverts ont bénéficié de cette aide, pour un engagement total d'environ 72 000 euros.

Cette subvention est destinée à permettre aux espaces associatifs de renouveler une partie de leurs petits équipements, et à couvrir une partie du fonctionnement de l'espace. Son versement est conditionné à la rédaction de deux fiches actions, qui sont ensuite valorisées par l'animateur du réseau, et mises en commun entre tous les espaces.

L'animation du réseau - la mise en place du centre de ressources et d'un portail

La Région a engagé en 2008 la poursuite de la mission d'animation des espaces, jusqu'à mi-juillet 2009. Cette mission d'accompagnement permet à la Région de recueillir des informations sur l'activité des espaces, afin de mieux les accompagner et de les aider à se valoriser auprès d'autres partenaires.

Elle sert aussi à partager les actions et les ressources mises en place par les acteurs de ce réseau. Cette mission est d'autant plus importante que le nombre d'emplois par espace tend à diminuer, ce qui laisse moins de temps aux animateurs pour s'occuper des problèmes de fond comme les contenus ou les partenariats.

En 2008, l'animateur a considérablement participé à la réussite de l'action commune à plusieurs espaces sur le thème de la lutte contre l'illettrisme.

AE : 53 784 euros
CP : 43 205 euros

Et Chapitre 935, Location du portail des Cybercases

AE : 3 461 euros
CP : 50 213 euros

B- 2 L'accès des lycéens aux TIC

La mise en réseau globale de lycées

La Région Réunion avait lancé en 2006 un appel à projets « câblage informatique des lycées de La Réunion. », opération cofinancée par l'Union Européenne (FEDER) au titre du DOCUP 2000-2006.

En 2006 et 2007, 24 lycées ont réalisé des travaux de modernisation de leur câblage informatique pour un montant de près de 3,7 millions d'euros cofinancé par la Région Réunion et l'Union européenne.

En 2008, cinq autres lycées ont bénéficié d'investissements à hauteur de 840 000 euros.

Chapitre 905, P133-0002, Aide aux projets publics- Lycées et Université

AP : 376 600 euros

CP : 450 660 euros

Ces opérations ont pu bénéficier du concours des fonds européens (FEDER) à hauteur de près de 465 000 euros.

Dans le cadre de cet appel à projets, les trois derniers dossiers seront traités en 2009.

Les espaces numériques de travail (ENT)

La Région Réunion, le Département de La Réunion, ainsi que l'Académie de La Réunion et la Caisse des Dépôts et Consignations, sont engagés dans une démarche commune de mise en œuvre d'un Environnement Numérique de Travail (ENT), plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative à La Réunion.

L'étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un tel projet et à son impact pour les partenaires a été confiée à la société « Education & Territoires » pour un montant global de 139 639,50 €. Cette mission démarrée en janvier 2008, s'achèvera en mars 2009.

A La Réunion, ce projet concernerait pour le second degré 46 lycées et 72 collèges, qui représentent plus de 100 000 élèves.

C – DEMOCRATISER LES SAVOIRS

Poursuivre l'action spécifique et volontariste de la collectivité en faveur de l'information, de la sensibilisation et de démocratisation

Observer les évolutions de la société de l'Information par la mesure d'indicateurs et des études spécifiques

L'Observatoire des TIC mène des études récurrentes pour suivre l'évolution de l'équipement et des usages en matière de TIC. Sur l'année 2008, l'enquête TIC TRACK, commencée en 2003, s'est poursuivie. La Région bénéficie ainsi d'un suivi continu sur cinq ans. Pour éclairer davantage les résultats obtenus, une étude a été menée en 2008 sur le comportement et les besoins des internautes en matière de services numériques.

L'étude sur le comportement des internautes européens en matière de e-tourisme, mutualisée avec d'autres collectivités et territoires français a permis d'étayer le projet de plate-forme d'information et réservation sur la destination Réunion Soubik.

Une autre grande enquête a été lancée pour suivre, sur trois ans, la qualité et la diffusion du haut débit. Cet « Observatoire du haut débit » produira ses premiers indicateurs en 2009, sur la base d'appareils de mesure des lignes Internet éprouvés et d'enquêtes auprès des fournisseurs d'accès.

Chapitre 905, P133-0003, Etudes dans le domaine des TIC

AP : 291 000 euros

CP : 232 019 euros

Echanger informations et expériences avec les Régions françaises : l'Observatoire participe à la mise en réseau

En 2008, dans le cadre du projet IRIS, toutes les monographies de projets TIC sur la Réunion ont été actualisées ou renouvelées, avec une sous-traitance à l'Université de la Réunion. Elles sont publiées sur les sites de la Région et de l'Observatoire des territoires numériques www.oten.fr, qui comptabilise près de 400 visites par jour

Publier les informations essentielles, contribuer à la démocratisation de l'information

Sur les divers supports disponibles (revue, séminaires, ...), les sujets traités sont recentrés sur les missions de base de la Collectivité.

La revue Protel News

Quatre éditions de la revue Protel News ont été publiées sur l'exercice. La revue a été distribuée « en papier » à 46 000 lecteurs au total sur l'année. Elle est régulièrement mise en ligne sur le site internet de la Région. A noter des éditions spéciales portant sur le E-tourisme, le très haut débit, les TIC dans la zone Océan Indien.

Les actions de sensibilisation

Sept séminaires ont été organisés en 2008, consacrés à la sensibilisation des acteurs dans le cadre de l'accompagnement de grands projets en maîtrise

d'ouvrage, tels que le E-tourisme et l'audiovisuel. Ces réunions ont touché 150 personnes sur l'année.

Les manifestations

Deux manifestations ont été soutenues par des subventions aux organisateurs :

- La Rencontre Numérique 2008, qui s'est tenue du 27 au 29 mai 2008,
- Le Festival du Film de la Réunion 2008, au Ciné-Palmes de St Paul du 4 au 8 novembre 2008

(Voir ci-dessous au chapitre « E5 – Accompagner les structures d'appui »)

L'ensemble des dépenses relatives aux actions de diffusion sont réparties sur les lignes suivantes ;

Chapitre 935,

- Colloques et séminaires,
- Prestations de services (conception)
- Catalogues et publications
- Documentation

D - ŒUVRER POUR L'EGALITE D'ACCES AUX SERVICES PUBLICS GRACE AUX TIC

D – 1 Les services en ligne

Dans le cadre du dispositif « PROJETS ASSOCIATIFS N.T.I.C », plusieurs associations ont obtenu une subvention en 2008 dont : deux projets de création de sites internet d'information des Réunionnais et deux projets d'équipements pour des associations de quartier. La même ligne budgétaire est aussi sollicitée pour les investissements ordinaires de l'ADCAM.

Chapitre 905, « NTIC - Aides à l'investissement des associations »

AP : 42 512 euros

E - SOUTENIR LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES ET LA CROISSANCE DE LA FILIERE TIC

E – 1 Accompagner les investissements et l'innovation des entreprises

La Région Réunion a décidé de prolonger les dispositifs d'aide régionale aux entreprises pour une période de transition de deux ans (2007 et 2008). Toutefois, l'évolution de la réglementation européenne a imposé un réajustement des mesures en 2008.

La mesure « Soutien à la création de nouveaux produits logiciels et multimédia » a été approuvée par les instances régionales mi 2008 et a été intégrée à la mesure « 2-12 innovation des entreprises TIC » du Programme Opérationnel FEDER. Cette gestion unifiée permettra de solliciter des cofinancements de l'Union Européenne et de l'Etat sur les deux volets potentiels des projets : l'investissement matériel et le développement de produits innovants.

Par ailleurs, la Prime Régionale à l'Emploi a fait l'objet d'une adaptation pour éviter son cumul avec l'aide à l'investissement et concentrer le bénéfice de l'aide aux postes de production. Sur le premier point, la nouvelle rédaction du règlement

européen ne laisse pas de marge d'interprétation. Sur le second point, les premières conclusions des études menées incitent à une plus grande sélectivité. Le détail des projets soutenus en 2008 apparaît dans le tableau ci après.

Chapitre 905, article « NTIC - Soutien à l'investissement des entreprises privées »

AP : 82 938 euros

CP : 197 378 euros

E – 2 Former les hommes dans le domaine des T.I.C- L'école d'ingénieurs ESSIT OI

Cet Institut sous maîtrise d'ouvrage de l'Université mais dont la collectivité a accompagné les études de faisabilité, fait partie de l'école polytechnique ESIROI comprenant également une formation agro-alimentaire et pouvant encore s'ouvrir sur d'autres spécialités. Après avoir obtenu l'habilitation de la Commission du Titre d'Ingénieurs, le partenariat avec l'Institut Telecom a été renforcé en 2008, la communication sur la formation et les inscriptions pour le concours de recrutement lancées. La rentrée, finalement repoussée en septembre 2009, devrait se dérouler dans les locaux de l'Université sis sur la technopole. De ce fait, les financements mis en place par la collectivité régionale n'ont pas été sollicités cette année.

E – 3 Agir en faveur d'un pôle de recherche T.I.C.

Sur proposition de la DRRT (service instructeur), la mesure « 2-06 Pôle de recherche et applications innovantes en TIC » a été approuvée par la Commission Permanente du Conseil Régional fin décembre 2007 et un premier projet instruit en 2008.

Il s'agit de la réalisation d'une BAse de CONnaissance sur les MAhots de la Réunion (BACOMAR) par l'Université. Deux autres projets de recherche ont été engagés sur d'autres mesures : le programme de recherche 2008 – 2009 du POSI (Pôle d'Observation de la Société de l'Information) sur la mesure 2-13 et le développement de deux fonctionnalités sur la base de données de l'ARVAM.

E – 4 Accompagner les filières utilisatrices – la plate-forme régionale mutualisée d'information et de réservation touristique

Le marché pour la plate-forme de e-tourisme a été notifié en février 2008 et une assistance à maîtrise d'ouvrage recrutée. Dès le mois de juillet, la Maison de la Montagne et de la Mer a utilisé les outils de réservation pour gérer une partie des offres touristiques 2009 (gites, tables d'hôtes, chambre d'hôtes...). Fin 2008, cet outil a remplacé tous les logiciels métier de la centrale de réservation régionale.

Parallèlement, la collecte de données touristiques (photos, coordonnées GPS, entretiens, documents administratifs..), pour alimenter cette plate-forme, a été menée sur toute l'île. La base de données sera mutualisée entre tous les acteurs institutionnels du tourisme et leur facilitera l'édition de sites Internet, la publication de brochures et l'information des touristes aux comptoirs.

Un marché charte graphique a également été engagé pour habiller les sites internet portail, thématiques (randonnée, volcan, mer-rivières, patrimoine, villages créoles) et territoriaux, édités à partir de la plate-forme de e-tourisme.

L'ouverture du portail Internet touristique est prévue au premier semestre 2009. Financièrement, la poursuite de ce projet s'est traduite en 2008 par de nouveaux engagements et le paiement des premières tranches du marché :

AP : 136 000 euros

CP : 227 685 euros

E-5 Accompagner les structures d'appui

La Région Réunion a soutenu trois structures au titre des manifestations des TIC, du cinéma et de l'audiovisuel en 2008 :

L'association E.C.I. pour l'organisation de « La Rencontre Numérique 2008 » qui a remplacé la traditionnelle Université de la Communication de l'Océan indien. Elle a permis de rassembler près de 900 personnes dans les différentes séquences proposées, avec la participation de 73 animateurs et intervenants, dont 21 venus de métropole ou de la Zone Océan Indien.

L'association Festival du Film de la Réunion pour son édition 2008. Ce Festival des premiers et deuxièmes films, qui bénéficie d'une excellente couverture presse, a mis 6 films en compétitions devant un jury local et national. La manifestation a également servi de cadre à plusieurs actions d'éducation à l'image auprès du grand public et des lycéens, et à deux rencontres professionnelles.

L'association ADCAM, bureau d'accueil des Tournages a pour activité récurrente le bureau d'accueil des tournages et l'analyse technique préalable des dossiers de demande de soutien. De plus, l'ADCAM a consacré l'exercice à une profonde réorganisation de ses moyens d'intervention, notamment au plan des outils de communication. L'association a, d'autre part, contribué à un important travail de refonte des cadres d'intervention de la Région. Ce travail sera poursuivi en 2009. Ces actions d'investissement devraient porter leurs fruits sur le moyen terme.

Total chapitre 935, P133-0002, TIC - Soutien aux organismes

AE : 388 746 euros

CP : 385 206 euros

F - DEVELOPPER A LA REUNION UNE INDUSTRIE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE, CINEMATOGRAPHIQUE ET MULTIMEDIA

F-1 Soutenir la production cinématographique et audiovisuelle

L'année 2008 est encore marquée par les effets de la crise de 2006 (suite à la campagne médiatique autour du Chikungunya), augmentés par le ralentissement de la demande en provenance des chaînes de télévision. Cinquante-sept projets audiovisuels - dont 4 vidéoclips - et cinématographiques (écriture, développement, production), représentant 8,6 millions d'euros de budget de production et plus de 35 heures d'images, ont été aidés en 2008, dans le cadre du Fonds de soutien de la Région Réunion. Cette politique représente un engagement financier de **953 261** Euros pour la collectivité régionale sur l'année, pour des dépenses locales estimées à **4 344 024** euros. Ces dépenses sont constituées principalement des salaires des techniciens et artistes, et des coûts des biens et services acquis auprès des prestataires locaux.

Le soutien régional se décompose en :
103 dossiers traités, 57 projets soutenus.

- Aide à l'écriture : 27 projets pour 62 360 Euros d'engagement ;
- Aide au développement : 7 projets, pour 56 000 Euros ;
- Aide à la production : 23 projets pour 834 901 Euros.
(Dont aide au vidéoclip : 4 projets pour 38 570 Euros)

46 projets ont été refusés sur l'année, pour 103 présentés, soit un taux de sélectivité de 45%. En termes de productions engagées en 2008, 17 projets sur 23 proviennent de producteurs locaux. Cette proportion est de 72 % pour les montants éligibles (dépenses locales) et de 45 % en termes de budget total de production.

Au niveau qualitatif, force est de constater que la reprise d'activité ressentie après la sévère dépression de 2006-2007 ne s'est pas confirmée. Le chiffre des subventions attribuées reste inférieur aux attentes des professionnels et aux objectifs de la collectivité, en raison de la difficulté à attirer à nouveau des tournages de fiction audiovisuelle ou cinématographique.

On notera parmi les projets remarquables soutenus en 2008 « Des racines et des ailes à la Réunion » diffusé sur France 3, « Cazanova AGAMEMNON, le charisme d'un tueur », proposé par Ciné Horizon, et le moyen métrage « Ilha sorrow » de Fred EYRIEY, produit par PIPANGAI PRODUCTIONS, qui a également en cours de production une série d'animation intitulée « Cajou », vendue à des filiales de Disney.

Le dispositif de soutien a par ailleurs été amélioré en 2008. D'une part, l'aide à la réalisation de courts métrages fait l'objet d'un cadre d'intervention propre, permettant une intervention régionale pouvant aller jusqu'à 38 000 euros. Enfin, les aides à l'écriture (renforcée d'une aide au coaching) et au développement font l'objet d'une procédure d'engagement juridique allégée.

Chapitre 905, TIC - Entreprises - aides à la production audiovisuelle, multimédia et cinématographique

AP : 898 339 euros
CP : 313 564 euros

Chapitre 905, TIC – particuliers et associations - aides à la production audiovisuelle, multimédia et cinématographique

AP : 62 360 euros
CP : 68 295 euros

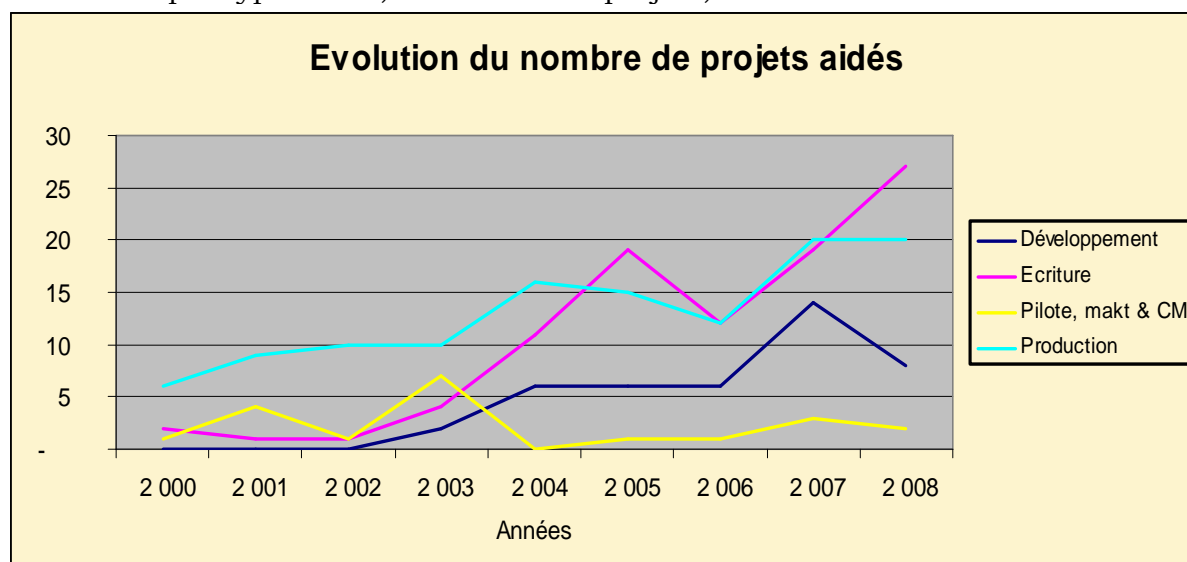
Afin d'aider à la promotion des tournages en région, et conformément aux objectifs de l'exercice, la Région a lancé la réalisation d'une nouvelle édition du DVD promotionnel « Réunion terre de tournage », dont la livraison est effective en 2009.

AP : 45 000 euros
CP : 29 152 euros

Un bilan sur la période 2000-2008 a été réalisé :

Ce sont 276 projets qui ont été aidés par la collectivité, le plus souvent avec le soutien du CNC, pour un engagement total de 7 009 971 euros. En termes de réalisations, l'analyse des dossiers de production soldés jusqu'en 2008 montre que l'effet de levier reste efficace : 4,60 millions d'euros de subventions effectivement payées ont généré 19,8 Millions d'euros de dépenses locales sur la période, soit un coefficient multiplicateur de 4.30.

L'évolution par type d'aide, en nombre de projets, est retracée ci-dessous :



Devant la stagnation des propositions de production et les difficultés à attirer de nouveaux tournages, une importante étude a été commandée pour évaluer l'impact des mesures de soutien à la localisation des tournages.

Les résultats intermédiaires de cette étude montrent que l'intervention régionale a fortement contribué non seulement à la naissance et à la croissance régulière de cette filière, mais également à sa structuration ainsi qu'à la professionnalisation des personnels de toutes les entreprises concernées.

Livrée totalement en début d'année 2009, cette étude permettra de donner une nouvelle impulsion à la filière image grâce une amélioration du dispositif de soutien.

EN CONCLUSION

Sur le plan économique, le secteur d'activité se place dans le même calendrier que les autres secteurs économiques soutenus par la Collectivité.

Il se situe dans un contexte encore en évolution avec la poursuite de la mise en place des Programmes Européens, les travaux sur l'évaluation des aides publiques en faveur des entreprises de La Réunion, les dispositions attendues dans la LODEOM ...

De plus plusieurs projets sont en cours :

- le financement de la production audiovisuelle locale conclu avec le Centre National de la Cinématographie porte sur la période 2007-2009.
- les premières orientations pour la participation de la Région Réunion à un projet de « câble sous-marin régional et international » sont

attendues pour fin 2009, malgré un contexte international qui s'est complexifié.

- Les années 2007-2009 marqueront la réalisation de la mise à niveau complète du réseau informatique des lycées menée conjointement avec les négociations relatives aux Environnements Numériques de Travail avec le Département et le Rectorat.
- En 2009, la plate-forme de e-tourisme, achetée à la suite d'un dialogue compétitif qui s'est déroulé en 2007, sera complètement opérationnelle.

Ainsi, en matière de stratégie régionale dans le secteur d'activité des TIC, la période 2007-2009 fait davantage de sens que l'année 2008 considérée isolément.



LES AIDES NTIC EN FAVEUR
DES ENTREPRISES

Chapitre 905 Fonction 2042 56 Enveloppes 10586 et 8895
Chapitre 905 Fonction 2042-56 Enveloppes 9105 et 8894

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Indicateurs
FEDER 2007-2013 2-12 - Investissements des entreprises TIC	Accompagner le développement des entreprises TIC Soutenir les projets intégrant les TIC Inciter le développement de services nouveaux en abaissant le coût des investissements	82 938 €	681 766 €	6	3 créations 3 extensions
Audiovisuel – 1 aide à la production à la Réunion d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédia	Accompagner la création d'emplois par le développement des moyens et des compétences de production audiovisuelle et multimédia	890 901 €	4 344 024 € de dépenses locales	19	57 projets aidés, taux de sélectivité de 45%
Audiovisuel –2 émergence de nouveaux talents dans les domaines de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia	Favoriser l'expression de nouveaux talents et leur confrontation aux règles du marché de l'audiovisuel et du multimédia.	62 360 €		26 (personnes physiques ou associations)	

LES AIDES NTIC EN FAVEUR
DE L'EMPLOI

Chapitre 935 Fonction 6574-56 Enveloppes 3952 et 8898

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Indicateurs
PRE : Prime Régionale à l'Emploi (secteur TIC)	Favoriser la création et/ou le maintien d'emplois ; favoriser le recrutement de personnes en difficulté.	44 000 €	4 créations d'emploi	2	2 créations d'entreprises

LES AUTRES AIDES NTIC EN FAVEUR
DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chapitre 905 Fonction 2042 56 Enveloppes 9131 et 9129

Type d'aide	Objectif	Engagement (Région)	Programmes Subventionnés	Nombre de projets bénéficiaires	Indicateurs
FEDER 2007-2013 2-13 : actions publiques ou collectives TIC en faveur de l'économie marchande	Soutien indirect aux secteurs prioritaires : industrie, artisanat, tourisme, TIC, audiovisuel/musique, ...	44 342	110 855	2	ADCAM : CIJET Université : POSI

Chapitre 905 Fonction 20418 56 Enveloppes 5230 et 8896

FEDER 2007-2013 2-06 : pôle de recherche et applications innovantes en TIC	Favoriser l'émergence de créations nouvelles Inciter à la mise au point de contenus pour le marché international Faciliter la mise au point de produits éducatifs Créer de nouveaux partenariats	81 410	489 460	1	Projet de l'Université
---	--	--------	---------	---	------------------------